

Dossier de presse thématique – Septembre 2023

Durabilité – Protection des bois : **Etat des lieux d’une utilisation raisonnée de la chimie,** **mise en œuvre par FCBA de 1952 à nos jours,** **avec et pour les acteurs de l’industrie du bois**

L’Institut technologique FCBA a réuni une centaine d’acteurs de la durabilité, protection et entretien des bois : industriels fabricants, applicateurs, experts en pathologies...

Au programme de cette journée de réflexion et de partage d’expériences, une thématique fondamentale et incontournable dans le domaine de l’entretien et de la pérennité des bois neufs et en œuvre : **l’utilisation raisonnée de la chimie, en particulier des produits biocides.**

Qu’il s’agisse des acteurs de la construction ou du traitement des bois, tous sont en effet concernés par ce sujet crucial, dont ils se sont emparés pour un équilibre optimal entre performance – respect de l’environnement et de la santé et augmentation de la durée de vie de l’ouvrage, en cohérence avec les enjeux sociétaux et évolutions réglementaires, à l’image de la REP Bâtiment.

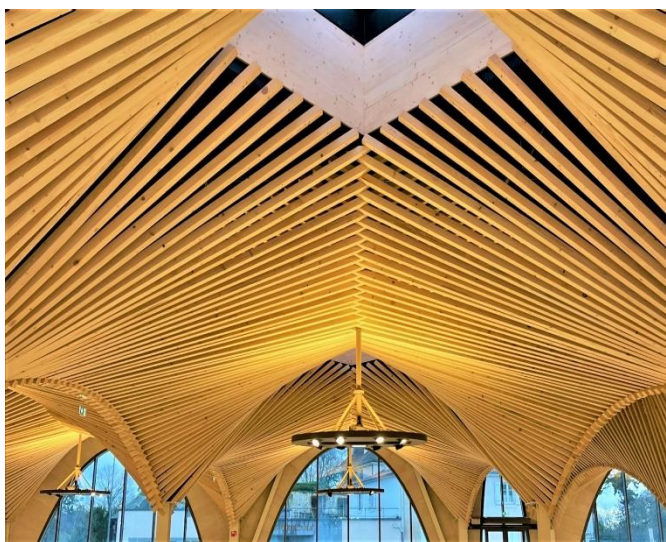
Ils ont partagé leurs visions et implications autour de ces évolutions nécessaires, mis à jour leurs connaissances entre « juste dose » et double approche « conception et traitement », et souligné les axes de travail prioritaires.

Où en est-on ? Quels travaux et évolutions depuis la création de FCBA en 1952 ? Vers quoi se dirige-t-on ? Quels freins perdurent et comment les lever ? : état des lieux, avec FCBA et les professionnels certifiés CTB, de la préservation des bois.



Table des matières

Etat des lieux	3
La préservation du bois aujourd'hui : une équation difficile pour une attente légitime.....	3
L'utilisation raisonnée de la chimie au service de la préservation du bois : une implication de longue date de FCBA	3
Le regard des professionnels CTB.....	5
Utilisation raisonnée de la chimie : comment les professionnels la perçoivent-ils et la pratiquent-ils aujourd'hui ?	5
Les points-clés de l'utilisation raisonnée de la chimie, au service de la préservation du bois, selon les professionnels du secteur	6
Remerciements	8
À propos de l'Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement).....	8



Marché Couvert Buguet Fils

Etat des lieux ...

La préservation du bois aujourd'hui : une équation difficile pour une attente légitime

Comme dans nombre de domaines, l'équation efficacité, compétitivité et innocuité pour la biodiversité, l'environnement et la santé, caractérise les attentes en matière de protection et de préservation du bois.

Les exigences sociétales et réglementaires vont logiquement et naturellement dans ce sens, avec un encadrement rigoureux, aux échelles nationale et européenne, à l'image du Règlement Biocides de 2012, de la Directive relative aux émissions industrielles (IED), ou encore du Décret de 2011, relatif à l'étiquetage des produits de construction et de revêtement, s'agissant de leurs émissions de polluants volatils.

Il s'agit ainsi de développer et mettre sur le marché des produits et process efficaces, dont les risques sont acceptables et maîtrisés et avec des durées de vies attendues plus longues. Dès lors, en parallèle des développements de solutions alternatives aux produits biocides (bois modifiés, bois traités haute température, traitement à la chaleur en solution curative), la filière s'attèle à mettre en œuvre une utilisation raisonnée et cohérente de la chimie, au service de la préservation du matériau utilisé en construction : « *L'approche raisonnée est le contraire de l'automatisation, des référentiels universels... Il faut amener de la réflexion et de la cohérence.* » Eric Debanne, responsable de la marque [CTB A+](#).

Et la démarche est bien engagée, comme le précise Emmanuel Juin, expert certifié CTB E+ - [L3A Diag](#) (diagnostics techniques immobiliers) et Président du comité de marque CTB E+ : « *Quand j'ai commencé, on était systématiquement tout chimique. Aujourd'hui, nous allons vraiment sur la préconisation approfondie, en essayant de traiter de la manière la plus raisonnée possible, avec la meilleure solution adaptée à l'infestation, aux caractéristiques du bâtiment...* ».



L'utilisation raisonnée de la chimie au service de la préservation du bois : une implication de longue date de FCBA

Depuis toujours, les enjeux liés à la durabilité et à la préservation des bois sont au cœur des travaux de FCBA. Qu'il s'agisse de recherche, avec ses laboratoires de [Chimie Ecotoxicologie](#), du Pôle [BioSense](#), et du laboratoire de biologie de [BioForBois](#), de normalisation, ou de certification, ces questions font en effet l'objet d'une forte mobilisation des équipes, et ce, depuis la création de FCBA, alors Centre technique industriel, en 1952.

Objectif : augmenter la durabilité des ouvrages bois, tout en maîtrisant l'usage de la chimie.

Depuis 2016, l'un des secteurs de l'unité Evaluation et Certification est consacré à cette thématique : **le secteur Durabilité – Protection des bois**, qui regroupe les certifications :

- **CTB B+** : qualité du process de traitement contre les insectes à larve xylophage, champignons lignivores et termites et aptitude du bois traité à répondre à la classe d'emploi requise pour son utilisation.
- **CTB P+** : efficacité et innocuité des produits de préservation des bois à usage industriel et professionnel, dont l'application est corrélée à un procédé défini, reconnu et encadré.
- **CTB Finition Bois** : performance des systèmes de finition pour un usage intérieur, chantier ou extérieur et prédiction de durée de tenue.
- **CTB A+** : qualité des services délivrés par les entreprises dans le domaine de la protection du bois en œuvre contre les attaques biologiques et dans le domaine de l'embellissement des bois en extérieur.
- **CTB E+** : compétences techniques des experts en pathologies du bois, dans différents domaines (maîtrise des risques, réparation de dommages, recherche de responsabilités...).



4

A travers ces certifications, dans une dynamique d'accompagnement et d'interactions avec les professionnels du secteur, FCBA a très tôt travaillé sur l'équation efficacité – sécurité – innocuité, comme l'explique Manuel Burlat, responsable de l'équipe Evaluation & Certification Industrie Bois & Construction, chez FCBA : *« Nos certifications historiques ont toujours accompagné et anticipé les évolutions du secteur : bien utiliser la chimie, mettre des schémas et des contrôles de garantie en place... Nous accompagnons dans ce sens les démarches R&D, ainsi que nos titulaires face à un contexte réglementaire de plus en plus important. »*

Ainsi par exemple :

- La dimension santé et environnement et l'aspect sûreté, intégrés à toutes les marques CTB de ce secteur, dans une logique de qualité et de contrôle ;
- Et plus spécifiquement, pour les bois neufs :
 - Le remplacement progressif de solvants pétroliers par des solutions aqueuses à partir des années 1990, en suivant, l'interdiction des CCA (mélanges de cuivre, de chrome et d'arsenic) ;
 - La création dans les années 2010, dans le cadre de CTB B+, d'une classe d'emploi 4SP pour des conditions d'expositions sévères, permettant une protection renforcée et des durées de service supérieures à 15 ans, d'exigences relatives à l'adaptation du traitement selon l'origine du bois traité et à la prise en compte de l'impact des adjuvants, etc. ;
 - La mise en place d'une démarche sur la maîtrise des doses par usage, en 2020 pour les industriels certifiés CTB B+ notamment.
- Pour les bois en œuvre :
 - La création du référentiel pièges au début des années 2000, puis du référentiel barrières physiques et physico-chimiques en 2006 ;
 - L'intégration de techniques alternatives à partir de 2019.

Ces travaux sont réalisés avec et pour les professionnels du secteur, raisonnables et raisonnés face à cette évolution nécessaire et incontournable des pratiques, dans une volonté d'ouverture et de progrès.

Le regard des professionnels certifiés CTB...

5

Utilisation raisonnée de la chimie : comment les professionnels la perçoivent-ils et la pratiquent-ils aujourd'hui ?

Une conviction commune...

Tous les professionnels certifiés CTB de la préservation et durabilité du bois, réunis pour la journée technique FCBA partagent une conviction : protéger le bois, efficacement et durablement, sans jamais aucun recours aux produits biocides, est aujourd'hui impossible dans un grand nombre de configurations, niveaux ou types d'infestation.

Ainsi par exemple : « *Soyons clairs : il n'y a pas aujourd'hui de lutte efficace, sans jamais aucun recours au biocide. Si on a une grosse infestation, on va par exemple recommander un traitement chimique dans les étages et les combles et des pièges au rez-de-chaussée* », François Duret, Responsable technique d'[Ensystex](#) (fabricant de solutions anti-nuisibles pour les professionnels, certifié CTB P+).

Ou encore Christophe Perrault, directeur des ventes d'[Arxada France](#) (fabricant de solutions de protection ignifuge et de préservation du bois, certifié CTB P+) : « *On veut des bois qui tiennent dans le temps, traités avec des produits stables et performants, inoffensifs pour l'homme, l'animal et l'environnement... : c'est tout à fait légitime. Pour autant, c'est une équation difficile à résoudre* ».

L'évolution vers une utilisation raisonnée et sur-mesure de ces produits est donc incontournable :

- « *Il n'y a pas de solution unique. Tout est question d'équilibre. A chacun va correspondre un outil.* » - Jean-Luc Dubois, directeur industriel de [Protac](#) (fabricant de produits bois - bardages, terrasses, clôtures..., certifié CTB B+).
- « *L'approche raisonnée est à la fois nécessaire et source de progrès. C'est aussi une réelle opportunité pour les professionnels : c'est un vecteur de crédibilité pour la commercialisation de solutions en systèmes intégrés.* », Olivier Montagne, Directeur technique de [Cromology](#) (fabricant et distributeur de peintures et produits techniques et de décoration aux marques Tollens, Plasdox et Zolpan, certifié CTB Finition Bois).

Les professionnels CTB du secteur sont ainsi, pour beaucoup, déjà engagés dans cette voie :

- « *Quand notre process arrive en France, en 1997, il tombe à point nommé par rapport aux attentes et exigences qualité : on commençait à sortir du tout chimique pour s'adapter aux attentes associant performance et efficacité sur les termites, avec le moins d'incidences possibles sur l'environnement, la santé et le confort de l'apporteur et de l'utilisateur.* », Olivier Monchatre – National Key Account Manager de [SentriTech](#) (support cellulosique consommé par les termites et bloquant leur mue - Groupe Corteva – certifié CTB P+).
- « *Nous travaillons actuellement au développement de nouveaux produits, qui, on l'espère, devraient permettre de moins utiliser de chimie. Nous avons également mis en place, avec FCBA, un process de contrôle hebdomadaire, en interne, qui nous permet de contrôler nos produits en continu.* », Jean-Luc Dubois, directeur industriel de [Protac](#).

Une définition globalement partagée

Au-delà de la « juste dose », pour ces professionnels, l'utilisation raisonnée se traduit aujourd'hui essentiellement par :

- Une réflexion adaptée à chaque projet / chantier : « *La lutte raisonnée, c'est d'abord et surtout, une lutte réfléchie, indissociable d'une aptitude à se remettre en question, en lien avec l'évolution des pratiques, des attentes, mais sans jamais oublier la typologie de chantier et d'infestation sur lesquels on intervient.* », Marc Choynet, Responsable de TTBR La Rochelle (traitement du bois et détermitage, certifié CTB A+).
- Une approche éco-responsable globale : « *Nous parlons d'arbres : si un arbre a mis 20 ans à pousser, il faut qu'il fasse son travail, une fois utilisé en construction, au moins aussi longtemps. C'est un minimum essentiel. C'est aussi cela l'approche raisonnée de son traitement. Cela intègre la question des biocides bien entendu, mais aussi, plus largement, sa durée de vie, comprenant son exploitation en construction, la gestion de la forêt, le recyclage, le choix de la bonne essence pour le bon usage...* », Custodio Ximenes, Directeur de [Carmo Wood France](#) (fabricant de poteaux de télécommunication et viticulture, certifié CTB B+).

Les points-clés de l'utilisation raisonnée de la chimie, au service de la préservation du bois, selon les professionnels du secteur

L'utilisation raisonnée des produits biocides pour le traitement du bois est donc une évolution incontournable et déjà engagée. Néanmoins, pour que cette évolution continue à prendre totalement et efficacement son ampleur, des actions restent à mettre en place, comme l'explique Jean-Luc Dubois, directeur industriel de [Protac](#) : « *On essaye tous de bien faire, mais la mise à disposition d'outils pour et par les acteurs ne se met en place que depuis 2022. La dynamique collective impulsée par FCBA est essentielle pour cela, pour faire émerger les données et initiatives développées dans ce sens.* »

Une double approche fondamentale : conception & traitement

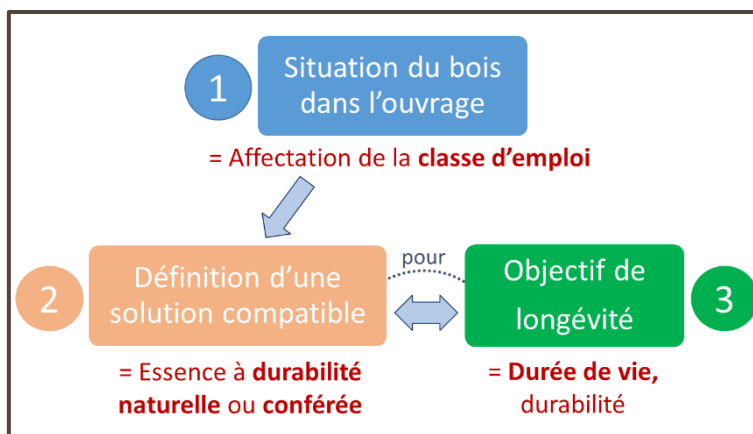
Les actions à entreprendre doivent à la fois concerner les bois neufs et les bois en œuvre, en intérieur comme en extérieur. Il s'agit de travailler de façon complémentaire sur la conception et le traitement : « *Si l'on veut valoriser des essences de bois d'origine locale ou européenne, a fortiori pour des bois utilisés en extérieur, et ainsi, s'inscrire dans une dynamique d'économie la plus circulaire et vertueuse possible, ces deux axes, conception et traitement, sont indissociables.* » Nathalie Bergeret, Responsable adjointe de l'Unité Evaluation et Certification Industrie Bois et Construction de FCBA, Responsable du Secteur Durabilité – Préservation des Bois.

Des axes prioritaires de travail, soulignés par les professionnels du bois réunis par FCBA :

L'optimisation de la conception

Concernant les bois neufs, pour augmenter leur durée de vie, Serge Le Nevé, Adjoint à la direction du Pôle Industrie Bois Construction de FCBA, précise qu'il convient notamment de « *développer une culture de conception des ouvrages bois exposés* », en :

- Favorisant par exemple des conceptions plus drainantes permettant d'éviter les pièges à eau ;
- Optimisant la maîtrise de la mise en œuvre vis-à-vis du risque fongique notamment, en tenant compte de 3 paramètres : la situation du bois dans l'ouvrage, la définition d'une solution compatible et l'objectif de longévité recherché.



La formation

- « Le traitement raisonné est forcément lié à l'homme, au technicien, à sa capacité à pouvoir surveiller le système. On devrait recentrer notre métier sur le technicien. Mais pour cela, le maillon manquant, c'est la formation. Une formation transverse, qualifiante, autre que les formations proposées par les industriels. Il faudrait par exemple un système proche de celui que les Anglais ont mis en place pour la dératisation 3D : formation avec exigences de points pour être qualifié. De plus, en Angleterre, certains produits sont interdits, sauf pour les techniciens qualifiés. », François Duret, Responsable technique d'[Ensystex](#).
- « La professionnalisation et la formation des acteurs sont un axe majeur : c'est comme cela qu'on arrivera à proposer la bonne prestation. », Eric Debanne, responsable de la marque CTB A+.

La dynamique collective

Pour la plupart des professionnels présents lors de la journée technique FCBA, l'évolution des pratiques vers une utilisation raisonnée de la chimie, au service du traitement des bois, passe par l'action collective.

Avec FCBA notamment :

- « Il faut que des organismes tels que FCBA continuent à renforcer la mise en avant du technicien comme acteur-clé de l'utilisation raisonnée des produits biocides, et donc de la formation, pour toutes les technologies de lutte contre les parasites du bois. », François Duret, Responsable technique d'[Ensystex](#).
- « C'est FCBA qui permet aux acteurs de se mettre à un certain niveau d'exigences et progresser pour avancer, tous, dans le bon sens. », Olivier Monchatre, National Key Account Manager de [SentriTech](#).

Mais aussi entre tous les professionnels intervenant dans la chaîne de traitement du bois :

- « Notre métier a beaucoup évolué. L'accompagnement de FCBA nous aide à nous adapter et anticiper ces évolutions. Il nous faut poursuivre dans cette voie et travailler main dans la main avec les entreprises de traitement, car nos compétences et outils se complètent. Cela aussi facilite l'approche raisonnée. », Emmanuel Juin, expert certifié CTB E+ - [L3A Diag](#).
- « Il s'agit aujourd'hui de mieux connaître et comprendre les besoins des uns et des autres. Nous avons effectivement des métiers différents, mais l'approche raisonnée nous concerne tous. », Olivier Montagne, Directeur technique de [Cromology](#).

Remerciements

Pour leur regard et recommandations, dans ce dossier thématique :

CTB B+

- Jean-Luc Dubois, directeur industriel de [Protac](#) (fabricant de produits bois - bardages, terrasses, clôtures...).
- Custodio Ximenes, Directeur de [Carmo Wood France](#) (fabricant de poteaux de télécommunication et viticulture).



CTB P+

- François DURET - Responsable technique d'[Ensystex](#) (fabricant de solutions anti-nuisibles pour les professionnels).
- Christophe Perrault - Directeur des ventes d'[Arxada France](#) (fabricant de solutions de protection ignifuge et de préservation du bois).
- Olivier Monchatre - National Key Account Manager de [SentriTech](#) (support cellulosique consommé par les termites et bloquant leur mue - Groupe Corteva – certifié CTB P+) .



CTB Finition Bois

- Olivier Montagne - Directeur technique de [Cromology](#) (fabricant et distributeur de peintures et produits techniques et de décoration aux marques Tollens, Plasdox et Zolpan).



CTB A+

- Marc Choynet, Responsable de [TTBR](#) La Rochelle (traitement du bois et détermitage).



CTB E+

- Emmanuel Juin - Expert certifié CTB E+ - [L3A Diag](#) (diagnostics techniques immobiliers) et Président du comité de marque CTB E+.



À propos de l'Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement)

Créé en 1952, le centre technique industriel, FCBA a pour missions de promouvoir le progrès technique et contribuer à améliorer le rendement et la garantie de la qualité dans l'industrie.

Son champ d'action couvre l'ensemble des filières forêt-bois et ameublement : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers... Il travaille également avec divers fournisseurs de ces secteurs.

Ses activités se regroupent autour de trois grands axes :

- Mettre son savoir-faire et ses compétences à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultance, assistance technique, essais, formation, information ;
- Accompagner les professions pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, certification, qualité, technologies de pointe ;
- Acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation.

www.fcba.fr